



# Changements tarifaires de 2025 pour les services de colis du régime intérieur, à destination des États-Unis et du régime international

## Affiché le 25 avril 2025

Nous vous informons de changements tarifaires à venir pour nos services de colis et de notre nouvelle structure de tarification flexible qui vous permettra d'accéder à des tarifs plus concurrentiels.

Le 26 juin 2025, de nouveaux tarifs pour les services de colis seront mis en œuvre. Cette année, la variation tarifaire moyenne pondérée est d'un peu moins de 1 % pour les colis du régime intérieur, de 1,6 % pour les services de colis du régime international et de -3 % pour les services de colis à destination des États-Unis. Pour les colis payés dans les bureaux concessionnaires et les comptoirs de la Société, les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 2 juillet 2025.

Nous mettons également en place une nouvelle structure de tarification des colis qui fait passer nos codes tarifaires de 45 à 128. Ainsi, nos tarifs refléteront mieux l'origine et la destination, et vous pourriez constater une baisse sur les voies à haute densité dans les grands centres.

Des tarifs plus concurrentiels sont une nouvelle preuve de notre engagement à améliorer votre expérience et à mieux répondre à vos besoins.

Les services suivants seront concernés par les changements tarifaires :

<b>Régime intérieur</b>	<b>É.-U. et régime international</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Priorité<sup>MC</sup></li><li>• Xpresspost<sup>MC</sup></li><li>• Xpresspost<sup>MC</sup> certifié</li><li>• Enveloppes bancaires Xpresspost<sup>MC</sup></li><li>• Colis accélérés<sup>MC</sup></li><li>• Colis accélérés<sup>MC</sup> Plus</li><li>• Colis standard<sup>MC</sup></li><li>• Documents de bibliothèque</li><li>• Poussins d'un jour</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Xpresspost<sup>MC</sup> – É.-U. et International</li><li>• Colis accélérés<sup>MC</sup> – É.-U.</li><li>• Colis-avion – International et Colis de surface – International</li><li>• Petit paquet<sup>MC</sup> – É.-U. et International</li><li>• Paquet repérable<sup>MC</sup> – É.-U. et International</li></ul>



Voici un résumé des principaux changements tarifaires qui entreront en vigueur en juin, ainsi que des renseignements sur les suppléments pour la période de pointe de cette année :

### **Colis du régime intérieur**

- La majoration tarifaire moyenne pondérée pour la clientèle commerciale utilisant les services de colis du régime intérieur est de 1 %.
- Nous mettons en place une nouvelle structure de tarification flexible, conçue pour tenir compte de la région géographique (locale, régionale, nationale), de l'accessibilité (régions urbaines et rurales) et de la distance (expédition intra-urbaine).
- Dans la nouvelle structure, nos codes tarifaires pour les services de colis passent de 45 à 128, ce qui permet à notre clientèle d'accéder à des tarifs plus concurrentiels.

### **É.-U. et régime international**

- La variation tarifaire moyenne pondérée pour la clientèle commerciale utilisant les services de colis à destination des États-Unis est de -3 % (en raison principalement d'une diminution importante des tarifs des services Paquet repérable).
- La majoration tarifaire moyenne pondérée pour la clientèle commerciale utilisant les services de colis du régime international est de 1,6 %.
- Nous mettons en place un nouvel échelon de poids de 750 g pour tous les services de paquets à destination des États-Unis et du régime international afin de réduire l'écart de tarifs entre 500 g et 1 kg.
- D'autres codes tarifaires sont mis en œuvre pour les services Xpresspost – International et tous les services de paquets du régime international.

### **Options et suppléments**

- Il n'y aura pas de changement des tarifs des options et des suppléments.
- Les suppléments de la période de pointe pour manutention supplémentaire (articles surdimensionnés ou non emballés) et les articles qui dépassent les spécifications de dimensions et de poids de Postes Canada (articles non conformes) demeureront aux mêmes tarifs qu'en 2023 et les tarifs seront en vigueur du 3 novembre 2025 au 11 janvier 2026.

Le Guide des tarifs de juin 2025 est accessible à l'adresse [postescanada.ca/tarifs](https://postescanada.ca/tarifs). Ce guide vous aidera à comprendre les options de tarification pour notre gamme de services d'expédition.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre Réseau du service aux entreprises au 1-866-757-5480.

Nous nous engageons à faire de notre mieux pour vous servir tandis que nous nous efforçons de nous adapter pour répondre à vos besoins et à vos attentes.

Merci d'avoir choisi Postes Canada.